Nations Unies A/C.2/63/4

Assemblée générale

Distr. générale
10 octobre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session
Deuxième Commission
Point 51 de l'ordre du jour
Mondialisation et interdépendance

Lettre datée du 17 septembre 2008, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration qui a été adoptée à l'issue du premier Colloque sur l'énergie et le développement, consacré à la question de la spéculation pétrolière, qui s'est tenu à Saint-Domingue le 30 août 2008 (voir annexe).

Le Colloque, qui réunissait des journalistes, des économistes et des experts de l'énergie de la République dominicaine, des États-Unis et d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes, a permis d'associer de façon novatrice les compétences analytiques des experts et des économistes à la capacité des journalistes de faire largement connaître la question de plus en plus pressante et complexe de la spéculation excessive et de la manipulation des cours sur les marchés à terme internationaux de produits de base, en particulier le pétrole et ses dérivés, en mettant l'accent sur l'impact qu'a eu ce phénomène sur la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires de base et sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Ce colloque a été organisé conjointement par la Commission présidentielle pour les objectifs du Millénaire et le développement durable (COPDES) du Gouvernement dominicain, créée en vue de coordonner la coopération multipartite en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et par la Fundación Global Democracia y Desarrollo (FUNGLODE), centre international d'études et de recherche qui a des bureaux à Saint-Domingue, New York, Washington et Madrid, et doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Le discours d'ouverture a été prononcé par le professeur Michael Greenberger, de l'Université du Maryland, aux États-Unis, qui a fait sa spécialité de l'étude des contrats à terme, des contrats d'option et des produits dérivés sur les marchés

financiers internationaux, et des effets qu'a produits la déréglementation de ces marchés sur le financement du développement. Son Excellence Leonel Fernandez, Président de la République dominicaine, s'est également exprimé lors du Colloque, considérant cette réunion internationale comme un événement majeur dans l'évaluation des effets qu'ont eus la spéculation excessive et la manipulation des cours sur les marchés financiers internationaux sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en empêchant les gouvernements de consacrer d'importants investissements publics aux équipements, à la santé, à l'éducation, à l'autonomisation des femmes et à l'environnement, du fait de la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires.

Le Colloque a permis à des acteurs très divers de se pencher sur les conséquences qu'ont eues la spéculation excessive, la manipulation des cours et la déréglementation des marchés financiers au niveau international pour les objectifs du Millénaire pour le développement, et de formuler des recommandations afin d'alerter le public ou d'inciter l'ONU et ses États Membres à agir. La participation de journalistes, d'économistes, d'universitaires et de spécialistes de la communication stratégique a été particulièrement opportune, et celle des différentes parties prenantes a fait de ce colloque un rassemblement unique, donnant plus d'intensité aux délibérations, activant le réseautage et facilitant l'élaboration de la Déclaration finale ci-jointe.

Les participants au Colloque ont tiré parti de la richesse des échanges qu'il a permis et des propositions concrètes qui y ont été faites, dont la mise en œuvre devrait se révéler bénéfique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale pour examen par l'ensemble des États Membres de l'Organisation.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Enriquillo **del Rosario Ceballos**

Annexe à la lettre en date du 17 septembre 2008 adressée au Président de l'Assemblée générale par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration

Le premier Colloque sur l'énergie et le développement, consacré à la question de la spéculation pétrolière, qui s'est tenu à Saint-Domingue le 30 août 2008,

Représentant de grands groupes de parties prenantes tels que les universités, le secteur privé, la société civile, les gouvernements et la presse,

Remerciant le Président de la République dominicaine, Son Excellence Leonel Fernandez, de l'honorer de sa présence et de sa déclaration,

Remerciant également Michael Greenberger, professeur à l'Université du Maryland, aux États-Unis, de l'honorer de sa présence et de son discours d'ouverture,

Saluant les efforts déployés par le Gouvernement dominicain, en particulier la Commission présidentielle pour les objectifs du Millénaire et le développement durable (COPDES), et par la Fundación Global Democracia y Desarrollo (FUNGLODE),

Prenant en considération le rapport de la Réunion d'experts sur les incidences des services financiers et des bourses de produits sur le commerce et le développement établi par la Commission du commerce des biens et services et des produits de base du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED (TD/B/COM.1/EM.33/4), en date du 15 novembre 2007,

Prenant acte de l'importante référence faite dans l'Accord d'Accra (UNCTAD/IAOS/2008/2), qui a été adopté lors de la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, à un « État catalyseur » utilisant ses moyens administratifs et politiques pour jouer un rôle accru sur les marchés en cas de crise financière et de spéculation,

Conscient que la spéculation sur les marchés à terme de produits de base existe depuis les années 1890, quand, les agriculteurs s'étant protégés contre les fluctuations du cours des fournitures et des produits agricoles, il en est résulté en 1892 des contestations, les agriculteurs des États-Unis se plaignant auprès des organismes gouvernementaux et des parlementaires du fait que des spéculateurs opérant sur les marchés misaient sur les prix des produits agricoles, d'où une hausse excessive et incontrôlable,

Conscient également que la crise économique internationale de la Grande Dépression des années 1930 a incité les gouvernements à agir, et notamment le Gouvernement des États-Unis à promulguer en 1936 la *Commodity Exchange Act* (loi sur les bourses de produits de base), qui a imposé des limites aux spéculateurs et empêché les distorsions des prix, la génération de mouvements boursiers et la hausse du cours des produits agricoles,

Conscient en outre que les marchés à terme de produits de base ont fonctionné sans heurt de 1936 à 2000, période au cours de laquelle les contrats à terme, portant initialement sur les produits agricoles, se sont élargis à l'énergie et aux métaux,

Notant que les conditions de l'offre et de la demande ont été bouleversées par la chute du prix du baril de pétrole de 147 dollars le 17 juillet 2008 à quelque 110 dollars à la mi-août 2008, la production de pétrole brut s'étant trouvée limitée par le conflit entre la Fédération de Russie et la Géorgie, et le passage des ouragans Faye, Gustav, Hanna et Ike,

Tenant compte du fait que l'unique facteur en jeu entre le 17 juillet et la mi-août 2008 ayant entraîné la baisse de plus de 35 dollars du prix du baril de pétrole a été la tenue de multiples auditions et réunions par le Congrès des États-Unis, qui s'est employé à enquêter sur les allégations selon lesquelles des spéculateurs opérant sur les marchés favorisaient les hausses du cours du pétrole et des produits alimentaires, compromettant de ce fait la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement,

Constatant qu'avant que la *Commodity Futures Modernization Act* (loi de modernisation des contrats à terme sur les produits de base), promulguée par les États-Unis en 2000, ne permette la déréglementation des marchés, le prix du baril de pétrole était d'environ 18 dollars, contre 147 dollars en juillet 2008, à peine sept ans plus tard,

Constatant également que le cours mondial du baril de pétrole est passé de 40 dollars en janvier 2006 à 147 dollars en juillet 2008,

Rappelant qu'aux États-Unis, des tribunaux ont découvert en mai 2002 que la société privée Enron et son moteur informatique d'opérations boursières Enron Online étaient responsables d'une spéculation excessive et d'une manipulation des cours sur les marchés de produits énergétiques,

Affirmant que les mécanismes de réglementation des marchés financiers internationaux doivent être réformés et renforcés aux niveaux mondial et national, notamment ceux de la *Commodity Futures Trading Commission* (autorité de tutelle des marchés à terme aux États-Unis) et de la *Financial Services Authority* (autorité chargée de réglementer les services financiers au Royaume-Uni),

Souhaitant communiquer au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies des informations et des propositions pour examen lors de la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui doit se tenir le 25 septembre 2008 au Siège de l'Organisation,

1. *Note* qu'un consensus a commencé à se former autour de l'idée selon laquelle la spéculation excessive sur les marchés à terme de produits de base compromet sérieusement le financement du développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement;

2. *Affirme* que le Congrès des États-Unis a annexé au texte de 11 000 pages d'une loi de finances globale, en décembre 2000, un texte de loi de 262 pages intitulé *Commodity Futures Modernization Act* (loi de modernisation des contrats à terme sur les produits de base) levant toute restriction à la spéculation sur les marchés, ce qui a entraîné un accroissement de 300 % du prix de l'électricité dans les États de Californie, d'Oregon et de Washington, se traduisant par une hausse de 20 milliards de dollars des dépenses d'électricité dans l'État de Californie, où elles sont passées de 7 milliards de dollars en 1999 à 27 milliards de dollars en 2000;

3. *Considère* que le prix actuel du baril de pétrole devrait se situer entre 35 et 80 dollars, selon les estimations des experts, et que tout gain découlant d'un

dépassement de cette fourchette enrichit les spéculateurs qui opèrent sur les marchés pour le compte de banques d'affaires, de fonds spéculatifs ou de fonds de pension, tout en exacerbant les inégalités et la misère;

4. *Proclame* que la formation d'une coalition de pays consommateurs de pétrole estimant qu'il y a lieu de limiter et réglementer la spéculation excessive favoriserait la baisse du cours du pétrole;

5. *Espère* que l'Assemblée générale des Nations Unies adoptera une résolution visant à instituer le principe universel selon lequel il ne peut y avoir de distorsion des prix ou de manipulation des cours sur les marchés financiers, ceux-ci devant être soumis à la surveillance d'autorités de réglementation;

6. *Confirme* que la solution immédiate la plus rapide face à l'augmentation des cours du pétrole consiste à lutter contre la spéculation excessive sur les marchés à terme de produits de base;

7. *Fait savoir* que rien n'incite les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à accroître leur production quand la spéculation favorise les augmentations du cours du pétrole, en particulier lorsque des banques d'affaires aux États-Unis, notamment Goldman Sachs, prédisent que le prix du baril de pétrole passera à 200 dollars d'ici le 31 décembre 2008;

8. *Rappelle* qu'au cours de la période à l'issue de laquelle le cours du pétrole a atteint 147 dollars, l'Arabie saoudite avait annoncé qu'elle relèverait sa production, ce qui n'a pas empêché le prix du baril d'augmenter de 5 dollars le lendemain;

9. *Confirme* que la lutte contre la spéculation excessive déclencherait un début de baisse du cours du pétrole tout en incitant les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole à produire davantage;

10. *Affirme* que l'augmentation du prix de l'énergie, imputable à la spéculation excessive et à la manipulation des cours sur les marchés à terme de produits de base, et la hausse du prix des denrées alimentaires sont corrélées, ce qui représente une menace pour le financement du développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays à revenu intermédiaire et les pays les moins avancés;

11. *Prie* la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement d'accorder une attention particulière aux propositions formulées dans la présente déclaration, lesquelles constituent une contribution sans précédent à l'examen de ces questions de la part des parties prenantes d'Amérique latine et des Caraïbes.